

BREVET D'INVENTION

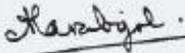
CERTIFICAT D'UTILITÉ

COPIE OFFICIELLE

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que le document ci-annexé est la copie conforme d'une demande de titre de propriété industrielle déposée à l'Institut.

Fait à Lille, le 23/08/2022

Pour le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle
La Directrice du Département des Données



Anne DUFOUR